

Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle  
Mention : Coordination de Projets

Sous réserve d'habilitation  
de la DRAJES AURA

## DATES

24/11/2026 au 12/10/2028  
23 mois.

## LIEU

À Saint-Martin-D'Hères.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 participants

## FIN DES INSCRIPTIONS

2 octobre 2026

## DURÉE

formation en alternance  
**1200 heures :**

700h aux CEMEA  
500h minimum en structure  
professionnelle.  
1 semaine de formation par mois  
environ.

## TAUX DE RÉUSSITE

85% de réussite aux examens de  
la dernière promotion

## CONTACTS

CEMEA Rhône-Alpes  
3 Cours Saint-André  
38 800 -Pont-de-Claix  
Danaïs Bory/ Valisoa RAJERISON  
04 76 26 85 40  
secretariat@cemearhonealpes.org

## HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
du lundi au vendredi

## LE DEJEPS

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme au niveau 5 qui à former des coordinateur.rice.s de projets.

N° RNCP : 39930 / CODE CERTIF INFO : 118019

## OBJECTIFS

Cette formation vise à former des professionnels capable de :

- **Concevoir**, mettre en œuvre et évaluer des projets d'actions dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative.
- **Réaliser une veille** sur l'évolution des pratiques, des démarches sociaux-éducatives et des réglementations de son domaine.
- **Animer et accompagner** les équipes de professionnels, de bénévoles et / ou de partenaires intervenant dans le déploiement opérationnel des projets d'action, notamment au travers de démarches participatives.

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise en 4 blocs de compétences (BC):

**BC1** : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

**BC2** : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive

**BC3** : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio- éducative, culturelle et / ou sportive socio-éducative

**BC4** : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ ou sportive

## EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du DEJEPS peut exercer les métiers de coordinateur ou coordinatrice de projets, coordinateur ou coordinatrice de secteur et responsable de secteur .

### Poursuite d'études :

Le titulaire de ce diplôme pourra poursuivre sa formation à travers le **DESJEPS ASECS**

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN : [c.magnin@cemearhonealpes.org](mailto:c.magnin@cemearhonealpes.org)

notre site internet :





## PRÉ-REQUIS

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, du sport, ou de l'intervention sociale enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau V enregistré au RNCP.
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité) : PSC1,AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST.
- Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation et un financement.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes **avant le 2/10/26**.

Demander le dossier d'inscription par mail à :  
**secretariat@cemearhonealpes.org**  
ou le télécharger sur notre site internet

## FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur - Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Financement personnel
- Tarif public et collectivité : 10 500 €**
- Tarif OPCO :** Nous contacter
- Tarif contrat d'apprentissage :** nous contacter

## LES + DE LA FORMATION

- Un stage de 5 jours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- Des visites de structures et des rencontres de professionnel.le.s pour élargir son réseau professionnel.
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.
- Mise à disposition de la médiathèque interactive en ligne des CEMÉA avec + de 1500 contenus pédagogiques

## MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le DEJEPS est délivré par la DRAJES, après validation des 4 épreuves :

**BC1** : Mise en situation professionnelle appuyée par la production d'un document écrit et d'une soutenance orale.

**BC2, BC3, BC4** : Production d'un document écrit et d'une soutenance orale pour chacun des BC.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

